

**COMMUNE DE  
BETTELAINVILLE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 FEVRIER 2011**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	12
VOTANTS :	13

L'an deux mille onze, le vingt huit février à vingt heures,  
Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie  
en séance publique sous la Présidence de Monsieur KIFFER René, Maire.

**Etaient présents :**

Mme LELEUX Aline, RAMEAU Aline,  
MM KIFFER René, DAGNEAUX Joël, DIOU Bernard, COUTURIER Jean-Marc, FRANCOIS Christian,  
LEGEAY Christian, METHIA Yves, RENEUX Guy, SABATIER Joël, VIGNALE Pascal

**Absents excusés :** GILLES Laurent qui donne procuration de vote à FRANCOIS Christian  
DROUVIN Nicolas, LECOMTE Dominique,

Date de l'envoi de la convocation : 23 février 2011

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 février 2011**

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 14 février 2011.

**2. Travaux : aménagement d'un square avec parking à Altroff**

Le Maire expose la nécessité de créer des parkings pour les futurs locataires du presbytère d'Altroff.  
L'emplacement retenu se situe sur la parcelle 34 Section 17 sur laquelle il est prévu des places de parking, ainsi qu'un aménagement paysager.

Ces travaux sont subventionnés en partie par le programme PACTE du Conseil Général. Cette subvention a été sollicitée et accordée par le Conseil Général à hauteur de 38,11%.

Les travaux seront suivis par le cabinet d'études LGA Concept.

Le Conseil Municipal,

AUTORISE le Maire à engager la procédure de consultation et choix des entreprises dans le cadre des marchés publics.

*Pour : 13          Contre : 0          Abstention : 0*

### 3. Eglise de Bettelainville : chauffage

Le Maire rappelle la vétusté de la chaudière, ainsi que de son installation. Il est urgent de remédier à cette situation dans le domaine de la sécurité et de son efficacité.

3 entreprises ont été consultées et la moins disante a été retenue. Une subvention au Conseil Général, au titre du Contrat Patrimoine – Edifices ou objets d'intérêt local, a été sollicitée et accordée à hauteur de 20% du montant des travaux HT. Les travaux s'élèvent à 14 227 € HT.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
AUTORISE Le Maire à procéder à l'engagement de ces travaux.

*Pour : 13          Contre : 0          Abstention : 0*

### 4. Personnel communal : suppression et création de postes d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe

Le Maire informe l'assemblée qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de décider de la suppression d'emploi après avis du comité technique paritaire.

Compte tenu

- de la mutation de Madame CONTINI Véronique, adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, d'une durée hebdomadaire de 32 heures, affectée à l'entretien des bâtiments communaux,
- de la création de 2 emplois d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de service de 12 heures chacun, pour l'entretien des bâtiments communaux à compter du 01/01/2011. Délibération votée lors de la séance du Conseil Municipal du 06/12/2010.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son les articles 97 et 97 bis ;

VU l'avis du comité technique paritaire en date du 16/12/2010 ;

Sur proposition du Maire et considérant la mutation de Madame CONTINI Véronique et la création de 2 emplois d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet ;

DECIDE de supprimer un emploi d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, d'une durée hebdomadaire de 32 heures, affectée à l'entretien des bâtiments communaux compter de ce jour.

*Pour : 13          Contre : 0          Abstention : 0*

### 5. Divers

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Bettelainville, le 1<sup>er</sup> mars 2011

Le Maire,

René KIFFER

